

La situation économique du Canada

Jean-Claude Martin

Volume 5, numéro 3, 1937

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1102869ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1102869ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0004-6027 (imprimé)

2817-3465 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Martin, J.-C. (1937). La situation économique du Canada. *Assurances*, 5(3), 156–158. <https://doi.org/10.7202/1102869ar>

La situation économique du Canada

par

JEAN-CLAUDE MARTIN, L.S.C.

Outre les grèves qui ont paralysé quelque peu l'activité économique du pays, le principal fait à signaler, pour le troisième trimestre de l'année, est la baisse prononcée qu'ont subie les valeurs mobilières au cours de cette période. Sur le marché de New-York seulement, la valeur des actions ordinaires a baissé de dix milliards de dollars pendant les dix jours qui ont suivi la fête du Travail. Durant le même temps, les titres canadiens inscrits aux bourses de Montréal et de Toronto auraient fléchi d'un milliard. Cette chute est attribuable, croit-on, à la tension de la politique internationale et aux difficultés particulières que doivent surmonter certains pays, notamment la France, dont la devise s'est avilie d'une façon considérable. Cependant, le déclin boursier n'a pas été aussi prononcé sur les marchés canadiens que sur les places étrangères. Les baissiers ont eu chez nous moins beau jeu qu'ailleurs, à tel point que pendant la présente période d'incertitude, les valeurs canadiennes sont très en vogue à l'étranger.

De fait, on s'attend à ce que la valeur de notre récolte, en dépit d'une diminution de volume, soit à peu près la même que l'an dernier. La production et la vente de l'or et des métaux communs, comme celles du bois et de la pâte de bois, ne cesseraient d'enregistrer de nouveaux records. Les chargements de wagons et, par suite, les revenus des entreprises de transport s'accroîtraient sans cesse, de même que le rendement des usines hydro-électriques. Enfin, la situation des affaires en général serait meilleure. Il semble donc que l'ampleur du recul boursier soit excessive.

Si nous voulons avoir une idée de l'étendue de la reprise à laquelle nous assistons depuis quelque temps, voyons comment s'est comportée, au cours du mois considéré, l'industrie de la construction. On sait que lorsque le bâtiment va bien, il se manifeste toujours une saine activité dans les autres branches de l'industrie. Or la valeur totale des contrats adjugés en septembre dernier a été de \$21,715,000, à rapprocher de \$16,558,500 en septembre 1936. Pour les neuf premiers mois de 1937, le chiffre est de \$178,405,900, par rapport à \$127,671,600 pour la période correspondante de 1936, ce qui fait voir une augmentation de 39.3 pour 100.

157

De plus, il est intéressant de constater que les distributions de dividendes faites par les sociétés industrielles canadiennes ont atteint \$18,-747,347 en septembre dernier, contre \$14,582,918 en septembre 1936, signe tangible de l'amélioration des affaires. De leur côté, les entreprises minières ont payé, au cours du même mois, plus de \$11,196,046 à leurs actionnaires.

Il n'y a donc pas lieu de croire, semble-t-il, que nous soyons en face d'une situation comme celle qui s'est produite à la fin de 1929. Si, d'une part, les pertes récentes enregistrées par les valeurs mobilières ont fait penser aux dégringolades de 1929, d'autre part, la situation technique du marché et l'état de l'économie sont bien meilleurs qu'ils ne l'étaient il y a 8 ans. Il s'agit plutôt d'une réaction psychologique, bien qu'il se trouve des personnes pour croire qu'une certaine insuffisance des dépenses de capital affecte quelque peu les marchés. Ceux-ci devraient cependant reprendre une tendance haussière dans un avenir plus ou moins rapproché.

Quoi qu'il en soit, notons que le redressement économique enregistré depuis le début de l'année est dû pour une bonne part au développement de notre commerce extérieur. Mais nos importations augmentant à un rythme plus rapide que nos exportations, il importe que nos hommes d'affaires et nos dirigeants trouvent de nouveaux débouchés. Nous devons donc nous réjouir des négociations qui viennent d'être conclues avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande et qui s'ajoutent aux nombreux traités que nous avons déjà signalés ici même.

Cela ne doit cependant pas nous empêcher de désirer que les pouvoirs publics s'attachent à délivrer les contribuables des lourds impôts qui pèsent sur eux. On a calculé que la dette publique globale des administrations fédérales, provinciales et municipales atteignait, le 31 décembre

1936, le chiffre de 7 milliards de dollars, ce qui avec les 3 milliards de dettes des sociétés de commerce, fait 10 milliards, ou \$1,000 par tête. Espérons que nos gouvernants comprendront leur devoir, qui est d'améliorer leurs finances en pratiquant la restriction des dépenses, sans quoi le poids qui pèse sur l'économie nationale finira par devenir trop lourd. Du moins, si l'on songe que la dette nationale du Canada a doublé depuis la Grande Guerre, cela devrait enlever à tout Canadien bien pensant la tentation de répéter le geste d'il y a 20 ans.

158

UNE COMPAGNIE NOUVELLE

M. P. J. Perrin vient d'annoncer la fondation d'une nouvelle compagnie d'assurances contre l'incendie: La Compagnie d'Assurance Alliance Canadienne. Elle s'ajoutera au groupe que dirige au Canada P. J. Perrin, Inc. Au 31 juillet 1937, la nouvelle société avait un actif de \$200,000. Présidée par le sénateur J.-H. Rainville, elle sera dirigée par M. P. J. Perrin, directeur général et par M. R. F. Gour, sous-directeur.

1824

*Plus d'un siècle de service
aux agents et assurés.*

1937

**THE YORKSHIRE INSURANCE COMPANY
LIMITED**

ET

**THE LONDON & PROVINCIAL MARINE &
GENERAL INSURANCE COMPANY
LIMITED**

INCENDIE

AUTOMOBILES

ACCIDENTS

L'actif total dépasse \$82,000,000.

Surplus de l'actif sur le passif en Canada \$4,480,875.

Bureau principal au Canada

ÉDIFICE YORKSHIRE - MONTRÉAL

Gérant pour le Canada

F. E. DUFTY

Surintendant du
Département des Accidents

O. L. DUNCOMBE

Surintendant des Agences, Québec et l'Ontario Est

LOUIS PAUL CARON